

Le Hêlot



N° 20

Commune d'UGNY LE GAY
JANVIER 2017
Responsable de la rédaction: Sylvie LELONG



Madame le Maire, Madame la Présidente du Comité des fêtes, les membres du Conseil Municipal vous souhaitent une bonne année 2017 et vous invitent aux vœux qu'ils présenteront le Dimanche 22 Janvier 2017, à 11 heures 30.

Après le vin d'honneur servi en cette occasion, un repas partagé (on vient avec quelque chose) sera organisé pour tous les habitants qui le souhaitent.

Le mot du Maire: Une nouvelle année commence! Profitez pleinement de toute votre famille, continuez à la protéger et à l'aimer. Recevez par ce petit mot tous mes souhaits de bonne et heureuse année 2017, mais en comptant beaucoup sur la santé.

L'année 2017 sera chargée en élections. Tout d'abord à l'échelle intercommunale, avec la création de la communauté d'agglomération, il y aura un nouveau conseil communautaire et un nouveau président. Monsieur Ignaszak, actuel président ne se représente pas mais solliciterait une vice-présidence... A l'échelle nationale, il y aura les élections présidentielles des 23 avril et 7 Mai, et les élections législatives des 11 et 18 Juin 2017. **Meilleurs vœux!!!**

quelques petites choses... à retenir:



du sel de déneigement à la mairie...

Des sacs de sel de déneigement sont à la disposition des habitants du village, en quantité limitée bien sûr. Vous pouvez en disposer et venir vous les procurer aux heures d'ouverture de la Mairie.

repas de nouvel an du ccas...

Nous rappelons aux « seniors » du village qu'ils doivent retourner leur bulletin de participation au repas de nouvel an du CCAS dans les plus brefs délais, afin que nous puissions commander les repas...

l'état civil de la commune:



Le 29 Octobre 2017, Sandrine Lefèvre et Dominique Marcotte, notre adjoint au Maire ont uni

leur destin en la Mairie d'Ugny le Gay... Nous les félicitons et leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Les actions du Conseil Municipal 1.

Rapport annuel sur le prix de l'eau 2015.

Tous les ans, en vertu de L2224-5 du Code général des collectivités territoriales, le Président du Syndicat des eaux du Bois l'Abbé doit présenter un rapport sur le service et le prix de l'eau. Ce rapport est arrivé sur la table du Conseil Municipal en fin d'année, c'est pourquoi nous vous le présentons aujourd'hui.

Ce que le rapport nous dit:

Population desservie: 5 410 habitants.

Communes: ANNOIS, CAUMONT, COMMENCHON, CUGNY, FLAVY LE MARTEL, FRIERES-FAILLOUEL, LA NEUVILLE en BEINE, UGNY le GAY et VILLEQUIER-AUMONT.

Installations techniques:

_1 forage situé à VILLEQUIER-AUMONT

_5 réservoirs pour une capacité totale de stockage de 1590 m³ ce qui représente 2 jours de consommation (Villequier-Aumont 1 340, Frieres 600, Caumont 300, Cugny 150 et Flavy 400).

_1 station de déferrisation située à VILLEQUIER-AUMONT

_104 km de canalisations.

Production: 1 200 m³/jour

Volume total produit :

_266 089 m³ pour un rendement de 76,8% en 2015,

_248 166 m³ pour un rendement de 81,3% en 2014.

Traitement: L'eau subit une désinfection au chlore gazeux et une déferrisation.

Nombre d'usagers: 2 291 branchements pour une consommation moyenne de 86 m³/an en 2015, 2 421 branchements et 82,52 m³/an en 2014.

Qualité de l'eau: Toutes les analyses d'eau qui ont été effectuées attestent de la bonne qualité physico - chimique de l'eau distribuée.

Travaux réalisés en 2015.

_Mise en service de la station de déferrisation de VILLEQUIER AUMONT, réceptionnée le 1er décembre 2015.

_Remplacement par VEOLIA de 62 branchements plomb.

Propositions d'amélioration du service en 2016.

_FLAVY LE MARTEL: lotissement de l'épinette Margot, 185 mètres et 14 reprises de branchements. Montant estimé: : 964 635 € et 13.000 € de reprise de branchements en domaine privé.

_ANNOIS: 1 basculement sur le PVC qui est desservi par une fonte de 60 en parallèle. Montant estimé : 10.000 €.

_Remplacement par VEOLIA des 60 (environ) derniers branchements plomb.

Propositions d'amélioration du service en 2017 et après...

_FRIERES FAILLOUEL: rue Pasteur remplacement d'une canalisation de fonte de 60 datant de 1920 avant réfection de chaussée qui doit être réalisée à la suite. Reprise de branchements. Montant estimé: 62 547 € hors branchements et MO. A moyen terme, il faudra entreprendre une réfection du réservoir.

_CAUMONT: à moyen terme, reprendre la conduite de la rue de Villette et recharger le chemin d'accès au réservoir.

_CUGNY : à moyen terme, il faudra entreprendre une réfection du réservoir.

Étude du prix de l'eau.

	abonnement/mois	abonnement/mois	abonnement/an
	2014	2015	2015
Abonnement distributeur	2,68 €	2,69 €	32,28 €
Abonnement syndicat	1,57 €	1,57 €	18,84 €
	prix eau/m ³	prix eau/m ³	prix eau/120 m ³
consommation distributeur	0,81 €	0,82 €	98,05 €
consommation syndicat	0,24 €	0,24 €	28,94 €
Agence de l'eau préservation ressource	0,07 €	0,07 €	7,97 €
Agence de l'eau lutte pollution	0,42 €	0,43 €	51,90 €
Prix du m ³	1,97 €	1,98 €	237,99 €

Le syndicat a confié la gestion et l'exploitation du réseau à Véolia en délégation de service public.

Voilà donc le rapport sur le service et le prix de l'eau du syndicat des eaux du bois l'abbé...

C'est succinct et même très succinct, et si on consulte ce genre de document sur Internet, ceux-ci font entre 30 et 90 pages...

Alors que manque-t-il à ce rapport qui ne nous est pas dit?

Ce que ce rapport ne nous dit pas:

Les comptes du syndicat et du délégataire:

Tout rapport sur le service de l'eau qui se respecte présente le compte administratif et l'affectation des résultats même sous forme synthétique...

Si nous déduisons les sommes versées au syndicat et à Véolia, le délégataire, nous arrivons respectivement à 87 367 et à 227 680 euros. Les sommes versées par les usagers, loin d'être négligeables, mériteraient quand même d'être justifiées...

Le tableau récapitulatif des indicateurs de performance.

C'est un document réglementaire qui donne une photographie assez précise sur les qualités du service, tant au niveau du coût, de la rentabilité, des prestations à l'habitant, mais aussi l'état des réseaux, le renouvellement de celui-ci, ou son rendement. Ce tableau apparaît systématiquement dans tous les rapports sur l'eau que l'on peut consulter sur la toile, mais pas dans le rapport du syndicat des eaux du Bois l'Abbé...

Le descriptif des réseaux.

Le syndicat des eaux aurait dû d'ailleurs présenter un descriptif du réseau de distribution (Loi du 12 juillet 2010 dite Loi Grenelle 2), qui indique les linéaires de canalisations, l'année ou, à défaut, la période de pose, des informations cartographiques, les matériaux utilisés et les diamètres des canalisations.

L'a-t-il fait?...

Un rendement du réseau sous les normes légales...

Toujours édictée par la loi Grenelle 2, la norme légale de rendement d'un réseau d'eau potable est de 85%... En deçà de cette norme, le service d'eau doit présenter un plan d'action pour résorber les fuites... Ce plan d'action a-t-il été élaboré et mis en œuvre par le Syndicat des eaux du Bois l'Abbé?...

Les problèmes de la station de déferrisation...

Ça ne peut pas être dans le rapport 2015, mais la nouvelle station de déferrisation ne fonctionne pas bien... En effet, le système qui permet d'enlever le fer en suspension a subi de graves avaries, qui a entraîné un gros surcoût d'exploitation, et qui a obligé le Président du syndicat à tenter des recours contre la société et les sous traitants qui ont réalisé le montage.

Les surcoûts générés par ces dysfonctionnements impacteront-ils nos prochaines factures? C'est ce que nous verrons en 2017.



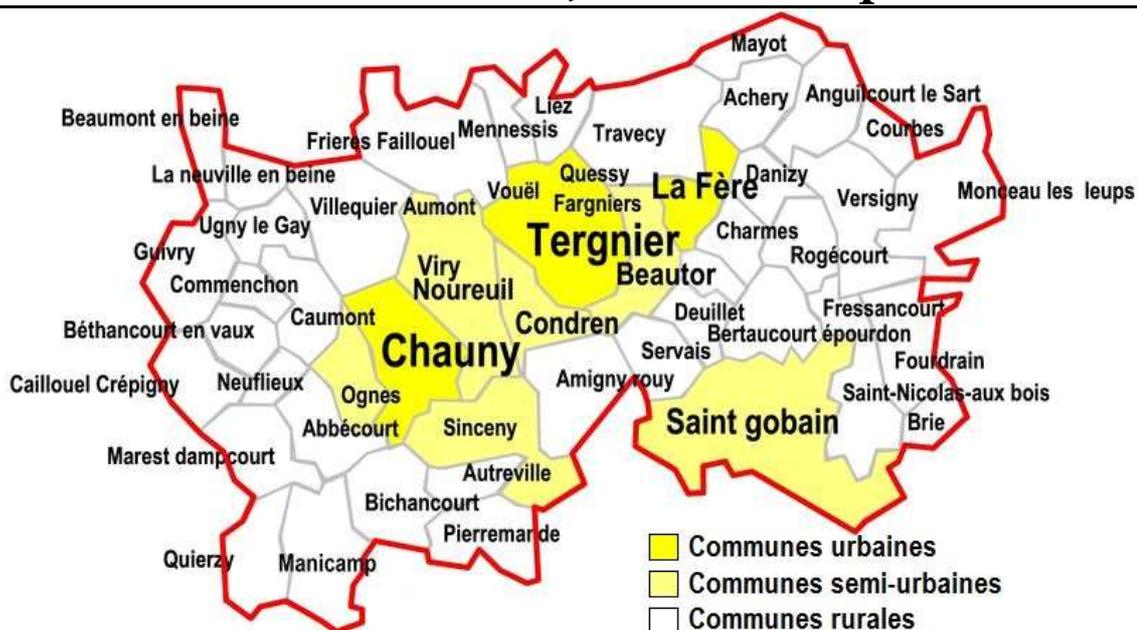
Article R.632-1 du Code pénal

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe (35 euros) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet, des déjections de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

La ou les personnes faisant déféquer leur chien sur les espace publics ou privés de la Place de l'Eglise, ou ailleurs dans le village, sont donc priées de se conformer à la loi, en évacuant les déjections de leur animal lorsqu'il fait ses besoins sur les dits espaces!

Les actions du Conseil Municipal 2.

Nouvelle intercommunalité, nouveaux problèmes?...



Le 1er Janvier 2017, la Communauté de communes Chauny Tergnier est devenue **Communauté d'agglomération** en fusionnant avec la communauté des villes d'Oyse et 3 communes du val d'Ailette: Quierzy, Bichancourt et Manicamp...

Quelles sont les conséquences pour les communes membres et particulièrement pour la notre, Ugny le Gay? D'abord, et d'une façon inéluctable depuis la montée en puissance de l'intercommunalité, une perte de pouvoir pour le conseil municipal! En effet, dans le cadre d'une agglomération, les conseils municipaux ne sont plus consultés pour définir l'intérêt communautaire d'un transfert. En langage clair, c'est le conseil communautaire qui décidera quelles sont les choses dont il va s'occuper pour les habitants de l'agglomération, et les choses qu'il laissera aux communes. Donc les écoles, les permis de construire, la voirie, l'eau, l'électricité, les chemins, les ordures ménagères, la police municipale, les espaces verts, toutes ces choses que les communes géraient pourront passer dans le giron de la communauté d'agglomération au bon vouloir de ses dirigeants.

Bientôt, en 2020, les compétences communales de la distribution de l'eau, de l'assainissement des eaux usées, et de la gestion des milieux aquatiques seront automatiquement transférées aux communautés: il ne restera plus beaucoup de choses à gérer aux communes, comme aux départements d'ailleurs. Mais peut-être, nos gouvernants verraient bien disparaître ces deux formes de territoires issus de la révolution, pour les remplacer par les communautés (de communes, d'agglomération ou les métropoles) et les régions?...

Des nouvelles du Comité des Fêtes .1

Halloween 2016...

Comme tous les ans, le Comité des Fêtes d'Ugny le Gay avait convié enfants (et parents) à venir célébrer la fête des citrouilles dans un défilé carnavalesque à travers chemins et rues de notre petite bourgade.

Il a fait beau ce jour-là, et beaucoup de monde s'était déplacé. Petits comme grands avaient rivalisé d'imagination pour faire honneur à la tradition de cette fête d'origine anglo-saxonne certes, mais qui tire ses origines dans la fête de la Toussaint, puisque, comme chacun le sait, Halloween est la contraction de «All Hallow's Even», qui signifie «veillée de tous les saints»...

Hum! Le Hélot deviendrait-il un journal littéraire?...



Des nouvelles du Comité des Fêtes .2

Noël des enfants...



Comme chaque année, le Comité des Fêtes a réuni les enfants du village pour le traditionnel après-midi spectacle de fin d'année. Cette fois-ci, le Comité a fait appel à un conteur beauvaisien qui a su séduire petits et grands avec une magnifique histoire de chasseur inuit, dans une mise en scène haute en couleurs et à base de marionnettes. Inspiré notamment par ses voyages au Canada, le conteur a évoqué les difficultés grandissantes pour la vie animale sur la banquise, le même continent poubelle de la mer et les désordres dus à la pollution ; mais il conclura de façon positive sur une prise de conscience de l'humanité pour le bonheur du chasseur-pêcheur **Anuniaq**. La fin du spectacle bien applaudi vit arriver le Père Noël. Accueilli chaleureusement par les enfants qui entamèrent le classique chant de Noël, il distribua friandises et cadeaux personnalisés s'attardant avec quelques mots pour chacun. Afin de clore cette belle après-midi, un somptueux goûter fut servi aux enfants.

Le Père Noël dans les rues du village...



Une nouvelle fois, le Père Noël a fait un tabac en allant par notre beau village, saluer les habitants, les bras chargés de confiseries et de fruits exotiques... Malgré quelques portes restées closes, peut-être à cause de l'absence des occupants en ce jour de labeur, l'accueil fut partout très enthousiaste!

Merci donc à tous ceux qui ont ouvert leur porte chaleureusement, mais aussi leur cave généreusement, pour reconforter le Père Noël et sa troupe de lutins bien souvent assoiffés par ces folles courses à travers les rues du village!